

L'Avantage

votre journal

L'Avantage -- Rimouski > Actualités

La Coop Paradis peut être logée dans la Cathédrale



[Thérèse Martin](#)

Publié le 25 août 2015



© Photo TC Media - Thérèse Martin La relocalisation de la Coop Paradis à l'intérieur de la Cathédrale apparaît actuellement le projet le plus porteur et prometteur. Ce mardi 25 août, une rencontre était prévue

La Coopérative Paradis a besoin d'un nouveau toit et on doit donner une vocation précise à la Cathédrale pour la restaurer. Le comité Cathédrale

1862 et ses partenaires pourraient bien avoir trouvé la solution en mariant les deux projets.

avec le ministère de la Culture. Chantal Pilon, du comité Cathédrale 1862, est optimiste. « C'est difficile de demander des fonds pour restaurer la Cathédrale si nous n'avons pas un projet à présenter. Le but de notre première rencontre avec le ministère est de « prendre le pouls ». Nous rencontrons également les gens de la Coop Paradis et nous souhaitons regrouper les deux projets. »

Le comité Cathédrale 1862 a un autre atout dans son jeu. « Nous avons fait vérifier par des architectes et des ingénieurs si le projet de la Coop Paradis est réalisable à l'intérieur de la Cathédrale et la réponse est oui. »

La mise en commun des énergies, des ressources et du financement pourrait être avantageuse, non seulement pour la Coop Paradis mais pour la Ville de Rimouski qui deviendra propriétaire de la Cathédrale lorsque celle-ci sera rénovée et carrément... sauvée. La Ville assurera ainsi à long terme l'entretien de l'édifice qui aura une vocation culturelle et communautaire.

Demande de classement

Un mandat a été donné à la Société rimouskoise du patrimoine dans l'objectif de faire classer l'édifice « immeuble patrimonial ». Le classement peut bien sûr être accompagné de subventions. « Nous avons donné un délai supplémentaire de deux mois à la Société rimouskoise du patrimoine pour déposer son rapport. Nous voulions d'abord rencontrer le Ministère pour nous assurer que tout allait dans le bon sens et que nous pourrions répondre à ses exigences », ajoute madame Pilon. Rappelons que la Fabrique Saint-Germain a accepté la demande du comité Cathédrale 1862 à l'effet de défrayer les coûts de la démarche qui sera entreprise pour classer l'édifice.

- [À lire aussi dans le dossier spécial:](#)
- [La Cathédrale de Rimouski: demande de classement cet automne](#)
- [La Cathédrale de Rimouski sous la loupe de la science](#)
-

Le temps presse

« Cet été, c'est difficile de voir que la Cathédrale demeure non accessible à la population et aux touristes qui voudraient la visiter. Il faut que ça bouge », exprime Chantal Pilon. « Plus le temps passe, plus la Cathédrale risque de se détériorer et même si les gens n'y ont pas accès, il faut encore investir 100 000 \$ par année pour la chauffer. » Pour mener à bien un projet d'envergure, le comité Cathédrale présidé par Louis Khalil compte aussi sur la collaboration de la communauté des gens d'affaires et de l'ensemble de la population.

Circulaires à proximité

[VOIR TOUS](#)[PLUS DE CIRCULAIRES](#)

Propulsé par



